



Mairie de Fressines

MAIRIE DE FRESSINES
PROCES VERBAL
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 5 JANVIER 2021

Le cinq janvier deux mille vingt et un à 20h30, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de Fressines, sous la présidence de Patrice FOUCHÉ, maire.

Afférents au conseil municipal : 19

Nombre de membres présents : 17

Présents : MMES LEDOUX Nadine, GIRAUD Marie-Claude, BALOTHE Paulette, BRILLAUD Chantal, GONORD Audrey, BILLON Nathalie, BOUGEOIS Chantal, MISBERT Christelle, MM FOUCHÉ Patrice, ROUSSEAUX Patrick, CHENU Victor, M. DUPEU Laurent, DURAND Sébastien, GIRAUD Arnaud, HOARAU Jean-Bernard, POIGNAND Cyrille., M. RULLIER David.

Absents excusés : Mme RIEUX ayant donné pouvoir à Mme BOUGEOIS Chantal.

M. DÉCOU Christophe ayant donné pouvoir à Mme BALOTHE Paulette.

Conseillers municipaux supplémentaires : Mme PISSY Peggy et M. Patrick CHAIGNEAU excusés.

Monsieur le maire rappelle que dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, le quorum est ramené à 1/3 des membres et qu'un membre du conseil peut détenir 2 pouvoirs maximum.

Monsieur le maire présente ses vœux aux élus. Il souhaite à chacun une nouvelle année différente de celle écoulée et précise que dès que les conditions sanitaires le permettront une cérémonie sera organisée à l'attention de la population. Il rappelle que la situation est délicate pour le monde associatif qui rencontre des difficultés tant financières que face à l'engagement dans le bénévolat.

1 - DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Monsieur HOARAU Jean-Bernard est désigné secrétaire de séance.

2 - APPROBATION DU DERNIER PROCES VERBAL DE CONSEIL MUNICIPAL

Les élus n'ayant pas eu connaissance du procès-verbal du conseil municipal du 15 décembre 2020, l'approbation de celui-ci est reportée à la prochaine réunion.

3 - ACCUEIL ET PRESENTATION DE MME JULIE DELAVAUT, NOUVEL AGENT AU SECRETAIRE DE MAIRIE

Madame Delavault se présente et présente son parcours professionnel avant que les agents énoncent leurs fonctions et les commissions auxquelles ils appartiennent.

4 – DELIBERATION SUR LE RETRAIT DU SITS DE LA COMMUNE DE FRESSINES

Considérant la délibération du Conseil Syndical du SITS du Saint Maixentais en date du 15 décembre 2020 acceptant le retrait de la Communauté de Communes Mellois en Poitou (CCMP), des communes de Beaussais-Vitré, Fressines et Prailles-La-Couarde.

Considérant la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Mellois en Poitou en date du 22 octobre 2020 sollicitant son retrait du SITS ;

Considérant la délibération de la commune de Fressines en date du 03 novembre 2020 sollicitant son retrait du SITS ;

Considérant la délibération de la commune de Beaussais-Vitré en date du 12 novembre 2020 sollicitant son retrait du SITS ;

Considérant la délibération de la commune de Prailles-La- Couarde en date du 06 novembre 2020 sollicitant son retrait du SITS ;

Le Maire informe le Conseil Municipal de la délibération du Conseil Syndical du SITS du Saint Maixentais en date du 15 décembre 2020 acceptant le retrait de la Communauté de Communes Mellois en Poitou ainsi que celui des communes de Beaussais-Vitré, Fressines et Prailles-La- Couarde.

Conformément à l'article L.5211-19 du code général des collectivités territoriales, les communes adhérentes au SITS du SITS du Saint Maixentais doivent également délibérer sur les retraits des collectivités concernés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **AUTORISE le retrait du SITS** du Saint Maixentais de la Communauté de Communes Mellois en Poitou et des communes de Beaussais-Vitré, Fressines et Prailles-La- Couarde.

5 - PRESENTATION DE L'ANALYSE FINANCIERE DE LA COMMUNE

Monsieur le maire invite les élus à étudier le document de valorisation financière et fiscale de la commune pour l'année 2019 remis par Monsieur Balavoine, trésorier de Melle, lors d'une entrevue avec les membres du bureau municipal et le secrétariat de mairie.

Les points suivants sont détaillés :

- Dépenses et recettes de fonctionnement, desquelles ressortent pour 2019 une capacité d'autofinancement brute de 284 000 € et une capacité d'autofinancement nette de 86 132 €.

- Les opérations d'investissement, leurs modes de financement.

- Le bilan et l'équilibre financier du bilan portant le fonds de roulement net global à 237 277 €, le besoin en fonds de roulement à 13 102 € et la trésorerie à 224 175 € (situation fin d'année 2019).

- La situation de l'endettement et le tableau de l'évolution des annuités permettent de souligner que les annuités sont en baisse constante et que pendant ce mandat électoral, il existe une capacité à faire des emprunts pour les projets à venir.

En fin d'année 2020 le capital restant à rembourser est de 732 606 €.

- Les éléments concernant la fiscalité directe locale avec comparaison pour les taxes foncières entre les taux communaux et les taux des collectivités de même strate.

- Les éléments concernant les dotations dont on constate un maintien en raison de la hausse de la population, alors qu'en règle générale il y a une baisse pour beaucoup de communes.

Ces documents permettent de souligner que la situation financière de la commune est saine, invitant les élus à prévoir sereinement l'année 2021 comme année de montage de projets.

6 - PRESENTATION DES CHIFFRES CLES DE LA COMMUNE

Le tableau affiche n°1288 M reprenant les données de la fiscalité directe locale de la commune pour l'année 2020 est présenté aux élus, ainsi que la synthèse du bilan social.

Ce dernier document est le reflet de la situation au 31 décembre 2019 du personnel communal. On y retrouve les principaux indicateurs sociaux permettant une vue d'ensemble sur les effectifs de la collectivité et les différentes caractéristiques des agents.

7 - COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

Commission CCAS

Madame Balothe précise qu'elle a commencé à travailler sur les groupes et la répartition des secteurs pour la distribution des colis aux aînés, prévue la matinée du 23 janvier 2021.

Commission sécurité/environnement

Monsieur Rousseaux signale d'une part que le visiophone de l'école fonctionne et d'autre part qu'une prochaine réunion de la commission sera programmée en janvier.

Commission information/communication

La rédaction du bulletin est terminée, la maquette définitive est faite, la livraison est prévue vers le 15 ou 20 janvier et les élus seront chargés de la distribution dans les boîtes aux lettres le week-end du 23/24 janvier.

8 - INFORMATIONS DU MAIRE

Monsieur le maire rappelle aux élus les difficultés rencontrées pour l'engagement bénévole au sein des associations et plus particulièrement pour la bibliothèque. Une baisse de motivation générale est ressentie, plusieurs intervenantes ont réduit leur temps de présence ou demandé à arrêter leur activité. Monsieur Poignand est invité à participer à une réunion du bureau municipal au cours de laquelle une réflexion sera menée sur la bibliothèque.

Lorsque les travaux seront terminés et si la situation sanitaire le permet, un évènement autour de la nouvelle salle de bibliothèque sera organisé.

9 - QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Hoarau signale que le chemin de terre situé au bas de la rue des Margaudières » est très abimé en raison du passage des quads. Monsieur le maire précise qu'il est difficile d'interdire l'accès à ces véhicules.

Monsieur Rullier signale un dépôt sauvage dans un chemin limitrophe entre Fressines et Aigondigné du côté du lieu-dit « Alleray » situé sur la commune d'Aigondigné.

Fin de la séance : 22h30

Conseil municipal du 5 janvier 2021

NOM Prénom	Signature	Pouvoir Excusé(e) Absent(e)
FOUCHE Patrice		
LEDOUX Nadine		
ROUSSEAUX Patrick		
GIRAUD Marie-Claude		
DECOU Christophe		Excusé pouvoir à Mme BALOTHE Paulette
BALOTHE Paulette		
RIEUX Nicole		Excusée pouvoir à Mme BOUGEOIS Chantal
BOUGEOIS Chantal		
BRILLAUD Chantal		
HOARAU Jean-Bernard		
DUPEU Laurent		
BILLON Nathalie		
MISBERT Christelle		
POIGNAND Cyrille		
DURAND Sébastien		
RULLIER David		
GIRAUD Arnaud		
GONORD Audrey		
CHENU Victor		